



4

J'adapte le montant de mes cotisations

VOS REVENUS SONT À LA HAUSSE OU À LA BAISSSE ? VOUS POUVEZ ADAPTER LE MONTANT DE VOS COTISATIONS PROVISIONNELLES !

1

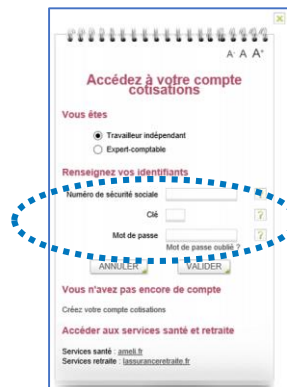
CONNECTEZ-VOUS SUR WWW.SECU-INDEPENDANTS.FR

En page d'accueil, cliquez sur l'icône « Mon compte », en haut à droite



2

IDENTIFIEZ-VOUS POUR ACCÉDER À VOTRE COMPTE



3

CLIQUEZ SUR LA RUBRIQUE « MES COTISATIONS »

Cliquez sur « Revenus » puis sélectionnez « Réévaluer mes cotisations » en bas du tableau qui présente les revenus ayant servi au calcul de vos cotisations





4

J'adapte le montant de mes cotisations

4

COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE

- Vérifiez votre adresse courriel
- Saisissez le revenu à déclarer
- Cochez la case « J'ai été informé(e) »

1 Estimation 2 Prévisualisation 3 Confirmation

Adaptez le montant des cotisations
Communiquez nous votre estimation de revenus pour l'année 2020
* Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires

NOM PRENOM
NUMERO DE SECURITE SOCIALE
NUMERO DE TRAVAILLEUR INDEPENDANT

Courriel de l'assuré*

Confirmation Courriel de l'assuré*

Je demande le calcul de mes cotisations provisionnelles sur la base de :

➤ Revenu estimé* : € « Montant en euro sans décimale »

➤ Pour que votre estimation de revenus soit effectuée avec plus de précision, vous pouvez compléter la zone "cotisations sociales estimées" ci-dessous. A défaut, un taux de 40% sur la base du revenu estimé sera appliqué afin de les déterminer.

Cotisations sociales estimées : € « Montant en euro sans décimale »

* J'ai été informé(e) :

➤ que mes cotisations provisionnelles feraient l'objet d'une régularisation en fonction du montant définitif de mon revenu.

➤ que le revenu que je déclare pourrait avoir un impact sur le nombre de trimestres de retraite validés pour l'année concernée en cas de début de retraite avant le 01 janvier 2022.

ANNULER ÉTAPE SUIVANTE

5

PASSEZ À L'ÉTAPE SUIVANTE

- Vérifiez l'exactitude de votre déclaration
- Confirmez-la : votre demande est prise en compte !

1 Estimation 2 Prévisualisation 3 Confirmation

Adaptez le montant des cotisations
Aperçu de votre estimation de revenu pour l'année 2020

NOM PRENOM
NUMERO DE SECURITE SOCIALE
NUMERO DE TRAVAILLEUR INDEPENDANT

Courriel de l'assuré :

Confirmation Courriel de l'assuré :

Je demande le calcul de mes cotisations provisionnelles sur la base de :

➤ Revenu estimé : 3 500 €.

➤ Cotisations sociales estimées : 120 €.

J'ai été informé(e) :

➤ que mes cotisations provisionnelles feraient l'objet d'une régularisation en fonction du montant définitif de mon revenu.

➤ que le revenu que je déclare pourrait avoir un impact sur le nombre de trimestres de retraite validés pour l'année concernée en cas de début de retraite avant le 01 janvier 2022.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE ANNULER VALIDER

+ À savoir

Vous recevrez un avis d'appel rectificatif par courrier sous 15 jours. Vos cotisations et vos échéances sont recalculées directement suivant votre revenu estimé !

Avec le service « Mon compte », faites gagner du temps à votre entreprise !